

# Mortalité des colonies d'abeilles : présentation des premiers résultats du programme de surveillance européen EPILOBEE



Publié le 08/04/2014

Depuis plusieurs années, un phénomène d'affaiblissement et de mortalité des colonies d'abeilles est constaté dans de nombreux pays. Dans ce contexte, pour la première fois, un programme de surveillance active de la mortalité des colonies d'abeilles, intitulé EPILOBEE, a été mis en œuvre en Europe au sein de 17 Etats membres. Afin d'harmoniser les procédures de surveillance, chaque Etat membre a élaboré un protocole de surveillance basé sur les lignes directrices produites par le Laboratoire de l'Anses de Sophia-Antipolis, Laboratoire européen de référence pour la santé des abeilles (LRUE). Ce programme d'envergure a permis d'obtenir une quantité importante de données qui permet d'ores et déjà d'estimer la variabilité des taux de mortalité en fonction des zones géographiques en Europe. Par ailleurs, des analyses ultérieures de ces données permettront de mieux identifier les liens entre la mortalité des colonies d'abeilles et certains facteurs de risque (maladies, utilisation de traitements vétérinaires, etc.). EPILOBEE a permis la mise en place d'une méthodologie harmonisée de surveillance des colonies d'abeilles qui pourra, à l'avenir, être envisagée en routine.

Depuis plusieurs années, un phénomène d'affaiblissement et de mortalité des colonies d'abeilles est constaté dans de nombreux pays. L'Anses est fortement mobilisée sur le sujet de la santé des abeilles dont elle a fait une de ses priorités au regard de l'importance du rôle de ces insectes pollinisateurs dans la production de miel, dans le maintien de la biodiversité et en tant qu'indicateur de la santé de l'environnement.

Dans ce contexte, la Commission européenne a mandaté le Laboratoire de l'Anses de Sophia-Antipolis, Laboratoire européen de référence pour la santé des abeilles, pour coordonner un programme de surveillance active de la mortalité des colonies d'abeilles, intitulé EPILOBEE et mis en œuvre en Europe dans 17 Etats membres. A sa demande, EPILOBEE a centré son travail, pour ses deux premières années de fonctionnement, sur la mise en place de critères harmonisés de mesure de l'affaiblissement des colonies et l'observation des pathologies infectieuses des abeilles. Ce projet européen n'a pas intégré, à ce stade, la détection de pesticides, mais il devrait à terme être complété pour prendre en compte l'ensemble des facteurs potentiellement à l'origine des phénomènes de mortalité constatés, comme l'Anses le pratique déjà dans son laboratoire de Sophia-Antipolis et dans le cadre de ses travaux d'évaluation des risques.

Pour répondre à cette demande, le Laboratoire de l'Anses de Sophia-Antipolis a élaboré un protocole de surveillance validé par la Commission européenne et mis en application dans chacun des Etats membres participant au programme. Elle a mis en place également une base de données destinée à la collecte et l'analyse de ces résultats.

## Une grande quantité de données récoltée au sein de 17 Etats membres

31 832 colonies provenant de 3 284 ruchers ont été entièrement visitées dans 17 Etats membres entre l'automne 2012 et l'été 2013. Au total, 8 572 visites de ruchers ont été réalisées, permettant la collecte de nombreuses données.

La mortalité hivernale et pendant la saison apicole des colonies d'abeilles a pu être estimée. Les pratiques apicoles, des informations sur les ruchers et les apiculteurs ainsi que les manifestations cliniques des principales maladies infectieuses et parasitaires ont été enregistrées au moyen d'un questionnaire détaillé.

Ainsi, il a été calculé que le taux de mortalité hivernale variait entre les pays de 3,5 % à 33,6 %, avec une répartition géographique sud-nord. Les taux de mortalité des colonies pendant la saison apicole étaient compris entre 0,3 % et 13,6 % et plus faibles que les taux de mortalité hivernale.

En ce qui concerne les maladies des abeilles, la loque américaine et la loque européenne (deux maladies dues à des bactéries) ont eu peu d'impact sur la mortalité des abeilles des 17 Etats membres participants.

